

## Public cible

Cette formation s'adresse aux transporteurs et aux manutentionnaires de marchandises dangereuses.

## Objectifs

Suite à la formation, le participant sera en mesure d'effectuer le transport et la manutention des marchandises dangereuse par voie terrestre selon les exigences nationales et provinciales.

## Durée

4 heures

## Contenu de la formation

Cette formation, appuyée par support audio-visuel, permettra au participant d'acquérir les connaissances exigées par les règlements nationaux et provinciaux sur le transport des marchandises dangereuses. Nous sommes un organisme formateur agréé par la Commission des Partenaires du Marché du Travail, donc cette formation est admissible à Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Voici les principaux sujets qui seront abordés:

- Connaître les exigences de base de la loi et des règlements
- Système de classification - 9 classes
- Les exigences d'emballage
- Marquages et étiquetage des colis
- Documents d'expédition
- Les plaques
- Le chargement et arrimage
- Exigences particulières au Québec, en Ontario et aux États-Unis
- Les exemptions
- Mesures d'urgence
- Rapport de rejet (fuites)

Tout au long de la formation, les participants sont invités à poser leurs questions au formateur. Durant la formation, le participant doit remplir un questionnaire afin d'évaluer les connaissances acquises. Le questionnaire sera remis à l'employeur, ainsi qu'un certificat mural et un certificat format de poche.

## Matériel de formation

- Guide du chauffeur sur le transport des marchandises dangereuses
- Guide d'apposition des plaques
- Liste de contrôle des marchandises dangereuses
- Questionnaire
- Stylo
- Certificats, format mural et format de poche